

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VINZIER, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme Marie-Pierre GIRARD, Maire.

Conseillers : En exercice : 12 Présents : 8 Pouvoir(s) : 2

Présents : Mme Marie-Pierre GIRARD, M. André VAGNAIR, M. Laurent ROHART, M. John BECHET, Mme Gaëlle BLANC, Monique CHAPPUIS, M. Gérard CHANEL, Mme Fabienne CHANEL

Absent(s) excusé(s) : Mme Héléna BRACHET, M. Bastien FLACON, M. Jean-Paul ARANDEL

Absente : Mme Emilie ROCHETTE

Pouvoir(s) : Mme Héléna BRACHET à M. André VAGNAIR, M. Bastien FLACON à Mme Marie-Pierre GIRARD

Secrétaire de séance : M. Laurent ROHART

OBJET DELIBERATION N° 2023-09-45

APIEME : DÉSIGNATION D'UN SUPPLÉANT POUR SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme le Maire rappelle que conformément aux statuts de l'APIEME, le représentant de la Commune au Conseil d'administration est le Maire.

Mme informe le Conseil Municipal que par délibération du conseil d'administration du 25 juillet 2023, les membres ont décidé à l'unanimité qu'un suppléant soit désigné dans chaque Commune de l'APIEME, et deux pour Évian.

Mme le Maire propose de désigner un représentant suppléant qui pourrait siéger à sa place au sein du conseil d'administration de l'APIEME, en cas d'absence et ainsi maintenir la représentation de la Commune.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ

DESIGNE M. André VAGNAIR membre suppléant pour représenter la commune de Vinzier au conseil d'administration de l'APIEME en cas d'absence du Maire.



Le Maire

Le secrétaire

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

Publié sur le site internet de la commune le :
25 septembre 2023

GIRARD Marie-Pierre – Maire : Auteur de l'acte